

DASSAULT AVIATION

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 28 janvier 2015

Quorum :

Atteint pour la partie ordinaire et la partie extraordinaire de l'Assemblée:

- . 33 actionnaires présents
 - . aucun actionnaire représenté
 - . 11 actionnaires ayant voté par correspondance
- représentant au total 9 030 482 actions soit 98,44% des actions ayant le droit de participer au vote et des droits de vote exerçables.

Vote des résolutions :

L'Assemblée a, à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou ayant voté par correspondance :

- . autorisé le Conseil d'administration à :
 - opérer sur les propres actions de la société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, celui-ci mettant fin à compter du 28 janvier 2015, pour la partie non utilisée, au programme précédemment autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 24 septembre 2014,
 - réduire, le cas échéant, le capital de la société par annulation d'actions précédemment achetées dans le cadre du programme de rachat d'actions, dans la limite de 10% de son capital par périodes de 24 mois,
- . donné les pouvoirs d'usage pour les formalités consécutives à l'Assemblée.
